

Séance du 11 avril 2024

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le jeudi 11 avril 2024 à 20 h 00 sous la présidence du Maire, M. Gilles Desbois.

Présents : M. Desbois Gilles, Mme Marchand Annie, Mme Pinna Cinthia, M. Barraut Frédéric, M. Mérite Christian, M. Jouveanceaux Jacky, M. Laurenceau Pascal, M. Racouchot Emmanuel, M. Brun Stéphane
Mme Donguy – Anne-Laure

Excusés : M. Kielpinski Corentin qui a donné pouvoir à Mme Donguy Anne-Laure
Mme Plouvier Lysiane qui a donné pouvoir à M. Racouchot Emmanuel
Mme Lory Lydie qui a donné pouvoir à M. Brun Stéphane
Mme Guillemenet Sabrina qui a donné pouvoir à Mme Marchand Annie
Mme Turlot Pauline qui a donné pouvoir à M. Barraut Frédéric

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Donguy

1 - ORDRE DU JOUR SUPPLETIF

Un ordre du jour supplétif est proposé par le maire concernant une délibération à savoir :

- Délibération relative à la création du poste adjoint technique à 9h relatif à la gestion de la salle polyvalente et au ménage de la bibliothèque

Le conseil valide cette proposition.

Mr Laurenceau rappelle que la gestion de la salle polyvalente et le ménage de la bibliothèque sont assurés par un adjoint technique dans le cadre d'un temps non complet fixé à 7h hebdomadaires Or il s'avère que le temps imparti à cette mission doit être réajusté à la hausse A la lecture des relevés des heures effectuées ces derniers mois Il apparait que 2h complémentaires par semaine soient nécessaires

A cette fin il y aura lieu de modifier les caractéristiques de ce poste après avis du comité technique paritaire du Centre de Gestion

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

2 - APPROBATION PROCES VERBAL REUNION PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 14 Mars 2024 est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

3 - FIXATION DES TAUX DES TAXES 2024 (foncier bâti et non bâti et habitation pour résidences secondaires)

L'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 notifié par les services de l'Etat fait apparaître un produit de 286 406,00 € soit quasiment 20 000,00 € de plus que pour l'année 2023 soit :

Foncier bâti au taux de 42,88% pour un produit attendu de 274 518€

Foncier non bâti au taux de de 41% pour un produit attendu de 10 168€

Taxe Habitation au taux de 16,70% pour un produit attendu de 1 720€

La commission des finances, au hausse constaté des bases propose de ne pas appliquer d'augmentation du taux des taxes.

Le conseil suivant l'avis de la commission décide à l'unanimité de maintenir les taux notifiés

4 - BUDGET PRIMITIF 2024 Nomenclature M 57

Monsieur le Maire présente le détail du budget prévisionnel en fonctionnement, proposé par la commission des finances, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 036 784,00 €.

Les dépenses et recettes prévisionnelles de la section investissement s'équilibrent à hauteur de 907 352€ avec un virement de la section de fonctionnement de 356 684,09 € et un reste à réaliser de recettes de 85 621,57€.

Le conseil adopte ce budget à l'unanimité.

5-COMPTES-RENDUS DE REUNIONS DIVERSES

- Conseil communautaire du Grand Chalon le 2/04 au Colysée

Mr le maire rend compte de cette réunion dont 27 des 35 rapports avec présentation ont été adoptés à l'unanimité, 7 qui étaient relatifs à des décisions budgétaires ont été adoptés à la majorité et 1 concernait une prise d'acte. Pour information le budget de fonctionnement de la communauté d'agglomération s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 107 millions d'€uro. et pour l'investissement à 56 millions pour l'ensemble des compétences. Le rapport 7 présentait le schéma d'implantation des bornes de recharge des véhicules électriques (IRVE) sur le domaine communautaire dont la commune de Lans désormais retenue avec l'implantation d'une borne double de 22Kw sur un emplacement proche du centre bourg qui devra être déterminé par la commune en lien avec le Grand Chalon.

- Préparation de la journée éco citoyenne du 1^{er} juin

Mme Marchand fait le compte rendu de cette réunion du 22/03 avec malheureusement peu de personnes présentes. Malgré cela, un responsable a pu être désigné pour chaque « chantier » proposé sur cette journée. Le rendez-vous du 1^{er} juin est fixé à 8h00 pour l'organisation des équipes afin de réaliser les travaux et le repas est prévu à partir de 12h30. Il est décidé de prévoir une équipe spécifique pour s'occuper de la préparation du repas, dans le cadre d'un atelier intégré à cette journée citoyenne.

- SYDESL réunion du 11/04

Le Comité Territorial de la Bresse chalonnaise dans le cadre de ses rencontres biennales a organisé à Lans une journée pour connaître les besoins des communes de son secteur et définir un planning concernant les différentes études à réaliser en vue des travaux à inscrire dans une préprogrammation. Après un bilan sur les équipements de distribution de l'énergie électrique de la commune il apparaît que les postes de transformation sont tous sous la surveillance du SYDESL (perte d'énergie à plus de 8%). Sur les choix des travaux d'environnement, et d'équipement basse consommation en éclairage public la RD 2023 a été priorisée, dans l'objectif de réaliser des travaux de voirie en 2026 (échéance prévisionnelle) après réalisation d'un enfouissement des réseaux qui pourraient être effectués en 2025. Le SYDESL prendrait en charge la totalité des enfouissements du réseau électrique et il restera à la charge de la commune 20 000 € pour les lignes télécom et 30 000 € pour l'éclairage public. Ces travaux ne se feront qu'après réalisation d'une étude de faisabilité et accord préalable du conseil municipal.

- CCAS : réunion du 28/03

Mme Marchand fait le compte rendu de cette réunion. Le compte administratif 2023 et le budget 2024 ont été approuvés. Le compte administratif 2023 présente un excédent de 5 526,58 €. Le budget 2024 est équilibré en dépenses et recettes à 9 600,00 €. Le concours de Belotte a dégagé un bénéfice de 330€, qui est en baisse par rapport aux années précédentes en raison de dépenses plus importantes (vins et lots de meilleure qualité). Le marché des producteurs se déroulera le 15/06, Son organisation a été préparée. L'opération kebab est renouvelée car cela avait été un franc succès l'année dernière. Le traditionnel concours de pétanque se déroulera le 7/09. Pour les CM2, l'opération calcullette est reconduite. Il est envisagé d'offrir un cadeau ou une prestation aux parents à l'occasion d'une naissance. La plantation d'un arbre est également évoquée.

- Rencontre Entente jeunesse et famille du 22/03

Lors de cette réunion des communes de l'Entente hors Saint Marcel, l'existence des tarifs incohérents a été évoquée. Cette incohérence a été reconnue mais ne pourra être rectifiée qu'à partir de la saison prochaine par un réajustement lors de la fixation des nouveaux tarifs. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (TGB) la CAF impose à Saint Marcel d'intégrer, dans le tarif des ACM, le dispositif Période Club qui se traduit par des périodes de 7 demi-journées avec ou sans repas pour les enfants de 7 à 11ans (jusqu'au 1^{er} jour des 12ans). La participation des communes extérieures étant de fait actuellement il reste à définir si elles souhaitent intégrer ce dispositif pour les années futures. Au regard des éléments à notre disposition il est proposé de s'engager à titre d'essai pour la période 2024/2025 ce qui permettra d'avoir un recul pour une décision finale. A ce titre il sera demandé à la commune de Saint Marcel une facturation bien distincte afin de contrôler les incidences financières. Concernant l'évolution des tarifs en vigueur l'Entente est en attente des informations de la part de la CAF pour fixer le pourcentage d'augmentation possible.

- Organisation de la fête du village : réunion le 09/04

Les jeux se dérouleront le samedi après-midi avec de nouvelles activités par rapport aux années précédentes. Certaines associations ont décidé de se retirer de l'organisation de la fête du village. Elles sont vivement remerciées pour leurs années de participation.

Toutes les personnes qui souhaitent venir aider avant, pendant et après cette manifestation, sont les bienvenues. La fête se déroulera le 27/04 et la brocante le 28/04.

- Eau potable et assainissement route de Saint Christophe

Mr Jouveanceaux fait le point sur l'avancement des travaux de pose du réseau des eaux usées jusqu'à la rue du Moulin. Pour la réalisation des travaux de raccordement des habitations riveraines au réseau, la route de Saint Christophe sera barrée avec déviation par la rue du Bourg pendant les 15 jours à venir pendant les vacances scolaires pour limiter au maximum les nuisances.

La deuxième phase débutera tout début mai et concernera la réfection des réseaux eaux usées et eau potable depuis rue du Moulin jusqu'à la rue du Quart du Bois, à la sortie du village avec le raccordement des pavillons riverains.

- Réunion fleurissement le 10/04

Mme Marchand fait le point sur les travaux du comité de fleurissement, les Jeux Olympiques et paralympiques 2024 seront le thème du massif principal à l'angle de la Rue du Bourg.

Les sujets dans le massif seront installés le 13 mai et les plantations auront lieu le lendemain, le 14 mai.

6- QUESTIONS DIVERSES

- Un RDV avec l'ONF est fixé le 18/04 à 16 h 00. Les devis pour les plantations ont été transmis à la mairie mais il reste à réaliser le plan de gestion de la forêt communale afin de pouvoir bénéficier des aides financières de l'Etat pour les plantations futures pouvant bénéficier de subventions. Cette prestation est attendue avec impatience par la commune.
- Une réunion des communes de l'Entente Intercommunale est organisée le 18/04 avec l'architecte des Bâtiments de France pour la porte de secours de l'église, ce sujet est épineux, car aucun accord ne semble possible sur l'emplacement de ladite porte jusqu'à maintenant. Sans accord sur ce sujet, l'accès à l'église pourra être refusé. C'est déjà le cas pour des événements rassemblant de nombreux participants et non religieux.
- Le bornage du terrain situé rue des Ormeaux, à proximité du bassin de rétention des eaux pluviales, sera réalisé dans les semaines à venir, un RDV avec le cabinet 2AGE-Conseils étant programmé le 19 avril à 14 heures.
- L'appartement communal situé au-dessus de la salle du conseil municipal est libre. Un état des lieux a été établi le 10 avril. Pour l'instant, il n'est pas remis en location car des travaux doivent être réalisés.
- Les élections européennes se dérouleront le 9 juin de 8h à 18h. A ce jour 34 listes sont pressenties.
- Pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, cette année, c'est le 80^{ième} anniversaire de l'atterrissage forcé du parachutiste Terence RIDOUT sur la commune de Lans. A cette occasion, les élèves de la classe de CM2 liront des extraits de lettres écrites à cette époque. La cérémonie se déroulera à partir 9h30. Une plaque en la mémoire de ce copilote de l'avion touché par la DCA ennemie sera installée sur les lieux ultérieurement.
- Le 18 mai à 11h00 l'association Autour de l'Etang rendra un hommage à Jean Noël MARCEAU, avec pose d'une plaque vers le plan d'eau. Les membres du conseil sont invités à cet hommage.
- Lors de l'assemblée générale extraordinaire des P'tiots Lanniaux : un nouveau bureau a été installé et les services vont pouvoir continuer. Une nouvelle vice-présidente, Mme Florence MORNET, ainsi qu'une nouvelle trésorière, Mme Adeline BADET ont été élues.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mercredi 22 mai 2024 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.